

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

(SUITE)

(Voir la deuxième page de cette couverture.)

HESSE. — M. A. WEBER, conseiller au Ministère de l'Intérieur, etc., président, pour la Société de secours aux militaires blessés, à *Darmstadt*.

HONGRIE. — Direction de la Société hongroise de la Croix rouge, Kettenbrückengasse, 4, à *Budapest II*.

ITALIE. — Présidence du Comité central italien de la Croix rouge, Palazzo Lante. Piazza Caprettari, 70, à *Rome*.

LUXEMBOURG. — M. le président du Comité central de secours aux militaires blessés, à *Luxembourg*.

MONTÉNÉGR0. — M. l'Archimandrite VISARION LJUBISA, président, pour la Société monténégrine de la Croix rouge, à *Cettinje*.

NORWÈGE. — Comité central norvégien de secours aux militaires blessés, à *Christiania*.

PAYS-BAS. — M. le D^r B. CARSTEN, secrétaire-général, pour le Comité central de la Société néerlandaise de la Croix rouge, à *La Haye*.

PÉROU. — M. le D^r Manuel ODRI0ZOLA, président pour la Société péruvienne de la Croix rouge, à *Lima*.

PORTUGAL. — M. le docteur MARQUES, secrétaire, pour le Comité central portugais de secours aux militaires blessés. Rua de Ferregial de baixo, 5, à *Lisbonne*.

PRUSSE. — Comité central de l'association prussienne de secours aux militaires blessés et malades. Wilhelmstrasse, 73, à *Berlin*.

ROUMANIE. — S. Exc. le Prince DÉMÉTRIUS GHICA, président, pour la Société roumaine de la Croix rouge, à *Bucharest*.

RUSSIE. — Comité central russe de la Croix rouge. Rue des Ingénieurs, 9, à *St-Petersbourg*.

SAXE. — M. FR. DE CRIEGERN-THUMITZ, conseiller au Ministère de l'intérieur, président, pour le Comité central de secours aux militaires blessés, à *Dresde*.

SERBIE. — Mgr MICHEL, archevêque métropolitain, président, pour la Société serbe de la Croix rouge, à *Belgrade*.

SUÈDE. — Comité central suédois de secours aux militaires blessés, Armé-Förvaltningen, à *Stockholm*.

SUISSE. — M. le Conseiller fédéral SCHENK, vice-président, pour le Comité de secours aux militaires suisses et à leurs familles, à *Berne*.

TURQUIE. — Société ottomane de secours aux militaires blessés, Hôtel de l'administration sanitaire centrale de l'Empire, à *Galata, Constantinople*.

WURTEMBERG. — Société sanitaire, à *Stuttgart*.

SOMMAIRE

- Comité international.** — La chronologie de la Croix rouge, 113. — Ouvrages reçus, 115.
- Allemagne.** — Correspondance de Berlin, 117.
- Autriche.** — Conférence internationale de Vienne, 121. — La Croix rouge autrichienne et l'insurrection de Bosnie, 123. — Rapport de la Société autrichienne, 126.
- Danemark.** — Rapport de la Société danoise pour 1881, 128.
- États-Unis.** — Adhésion des États-Unis à la Convention de Genève, 133.
- France.** — Conférences de la Société française, 137. — L'improvisation du matériel des ambulances, par le comte de BEAUFORT, 139. — La Société française et l'exposition de Bordeaux, 143. — Assistance aux mutilés pauvres, 146. — Les secours aux blessés, par le Dr BOUQUINÉ, 147.
- Grèce.** — La Société grecque en 1881, 149.
- Hongrie.** — Publications de la Société hongroise, 152.
- Italie.** — Travaux de la Société italienne, 154. — Le monument de la Croix rouge, 156.
- Mecklembourg.** — Rapport de la Société mecklembourgeoise, 158.
- Pays-Bas.** — Le Comité d'Utrecht et la guerre du Transvaal, 158. — Une consultation sur les principes de la Croix rouge, 160.
- Pérou.** — Détails rétrospectifs, 164.
- Prusse.** — Les transports sanitaires par chemins de fer, 167.
- Serbie.** — Rapport de la Société serbe pendant l'exercice 1879-80, 170.
- Suède.** — La Société suédoise en 1881, 175.
- Suisse.** — Congrès international d'hygiène à Genève, 182.

Le Bulletin international paraît tous les trois mois.

Prix, franco, pour un an et pour tous les pays de l'Union postale (1^{re} zone), **six francs.**

On s'abonne auprès du Comité international ou des divers Comités centraux (voir leurs adresses ci-contre).